

Contexte du recrutement et description du poste :

L'association des **Naturalistes de Mayotte** existe et s'investit depuis 20 ans à Mayotte. Fondée en 1999, elle a pour but de faire connaître et protéger le patrimoine naturel et culturel de Mayotte.

Dans cette perspective, le pôle d'éducation à l'environnement de l'association des Naturalistes de Mayotte s'attache à faire évoluer durablement les comportements vers l'éco-responsabilité en intervenant auprès de tous les publics dans les domaines du développement durable, de l'environnement et du patrimoine culturel de l'île.

Plus d'informations sont disponibles sur le site internet (www.naturalistesmayotte.fr) ou sur notre page Facebook.

Responsabilités :

Sous l'autorité du président représentant le conseil d'administration et de la direction, l'animateur (trice) est en charge de :

- L'animation Grand Public et Public spécialisé sur les thématiques liées à la protection de l'environnement et à la sensibilisation au patrimoine naturel, culturel matériel et immatériel Mahorais
- Il-elle a la responsabilité du projet pédagogique qui s'inscrit dans le projet global de la structure

Missions:

➤ **Réalisation des animations et des projets :**

- Etre garant de la sécurité morale, physique et affective des publics qu'il-elle encadre
- Gérer la logistique des actions d'animation et la maintenance du matériel
- Animer auprès des différents publics avec des supports variés sur différentes thématiques : déchets, biodiversité, eau, énergie sous l'autorité de la directrice, en lien avec le ou la responsable du pôle animation.
- Elaborer des outils pédagogiques visant à favoriser la découverte de thématiques spécifiques.
- Elaborer, conduire, évaluer des projets d'animation (pédagogique, administratif, financier)
- Etre amené à diriger des accueils collectifs de mineurs

➤ **Participation à la vie de l'association**

- Effectuer des tâches d'administration courante (suivre les mails, préparer des devis)
- Participer à des réunions internes et externes
- Participer à l'organisation des activités de la structure
- Participer à la conception et la réalisation de nouveaux outils et contenus pédagogiques pour développer l'offre éducative
- Participation à des manifestations événementielles (fête de la nature, semaine européenne de réduction des déchets, fête de l'énergie...)

Profil recherché :

- **Diplôme et expérience dans l'animation exigée (BPJEPS option Loisirs tout public, Education à l'environnement vers un développement durable, Animateur patrimoine et développement durable, BEATEP, DUT Carrière sociale option animation sociale et socioculturelle, BTS A GPN...)**
- Permis B obligatoire
- **Savoir-faire :** aisance rédactionnelle, suivi budgétaire, animation de groupes, actualisation régulière des connaissances théoriques,
- **Savoirs-être :** autonomie, polyvalence, aisance relationnelle (aussi bien avec le public qu'avec les partenaires institutionnels et associatifs), grand sens de l'organisation, motivation, prise d'initiatives, travail en équipe, bonne capacité d'adaptation.



- **Savoirs théoriques** : connaissances de base en environnement et maîtrise des règles de sécurité et de la législation pour l'encadrement du public
- **Disponibilité** week-end pour activités ponctuelles

Un atout :

- Connaissance et intérêt pour le milieu associatif
- Connaissance du contexte mahorais serait un plus

Conditions d'emploi :

- Etre éligible aux contrats aidés le cas échéant
- Temps complet / 35 heures hebdomadaires
- Travail itinérant dans les différents lieux d'animation et au bureau de l'association
- CDD : 1 an renouvelable
- Travail possible le week-end et en soirée en fonction des actions

Contact :

Les candidatures sont à adresser au Président et à Madame Chowanski et à envoyer aux deux contacts suivants :

- direction@naturmay.org
- naturalistes.mayotte@wanadoo.fr

Date de diffusion : 21/08/2019

Date limite de réception des candidatures : 16/09/2019

Prise de poste : **immédiate**

Seuls les candidats sélectionnés pour un entretien recevront une réponse, au maximum jusqu'à 15 jours après la date limite de dépôt des candidatures.